

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 23 janvier 2025

Aménagement de la traverse de Montaigut-le-Blanc : réunion publique, sous l'égide du Président du Département, de présentation du projet pour l'amélioration du cadre de vie et la sécurisation des déplacements (20 janvier 2025)

Lundi 20 janvier, une réunion publique s'est tenue à Montaigut-le-Blanc, sous l'égide de Lionel Chauvin, Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme, en présence des élus locaux, pour présenter aux habitants le projet d'aménagement de la traverse de bourg, ses objectifs en termes d'embellissement et de sécurisation des mobilités, ainsi que des dispositifs d'information continue sur les déviations mises en place. Le projet, impulsé par la commune, et soutenu par la communauté de communes de l'Agglomération du Pays d'Issoire, est porté par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme qui a à cœur d'accompagner les initiatives locales visant à améliorer le cadre de vie des Puydômois.

Approuvés par le Conseil départemental en 2024, les travaux d'aménagement de la traverse de l'agglomération de Montaigut-le-Blanc vont débuter le 24 février 2025 pour une durée de quatre mois. Lors de la réunion publique du 20 janvier, une présentation a été faite aux habitants des objectifs de ces travaux incluant:

- La sécurisation des mobilités par la réalisation de cheminements piétons sécurisés, accessibles et confortables, le recalibrage de la chaussée pour une réduction de la vitesse, une meilleure compréhension du carrefour et un rééquilibrage des espaces en faveur des piétons;
- L'amélioration du cadre de vie par l'embellissement de la traversée par des aménagements qualitatifs et paysagers, l'enfouissement des lignes de télécommunication et d'électricité à basse tension, et par une meilleure perception du patrimoine bâti ;
- L'accessibilité par la création de deux arrêts de bus sécurisés et conformes aux normes d'accessibilité.

La réunion publique a également permis de présenter aux habitants les mesures



mises en place tant pour réduire l'impact des travaux sur la circulation (par des travaux répartis en cinq phases) que pour informer en continu les habitants et les touristes sur les itinéraires de délestage et déviations locales.

Pendant toute la durée des travaux, la Direction Routière d'Aménagement Territorial du Val d'Allier mettra en place des déviations avec une signalisation renforcée afin de maintenir l'accès au massif du Sancy :

- par le nord, depuis la sortie 5 de l'A75 (échangeur de la Jonchère), via la RD28 et Ludesse ;
- par le sud, via la RD26, en passant par Saint-Floret et Saurier, puis la RD978.

De plus, pour limiter autant que possible l'impact sur le trafic local de véhicules légers (VL), une déviation de proximité empruntant les voies communales sera mise en place en collaboration avec la commune.

L'information des usagers sera assurée en continu, au gré de l'avancement des travaux, par la diffusion de SMS et de mails aux habitants qui en font la demande, la diffusion de communiqués de presse avec relai sur les médias (radio) et les réseaux sociaux, l'affichage de messages sur les panneaux à message variable (sur l'autoroute A75 et les routes départementales), la mise à jour du site internet « Info route 63 », la transmissions d'informations aux applications de navigation (Waze), l'édition d'un flyer pouvant être inséré dans les bulletins municipaux.

Le Conseil départemental et les services impliqués sont et resteront pleinement mobilisés pour réduire la gêne occasionnée par ces travaux qu'ils accompagnent en vue d'une amélioration substantielle du cadre de vie tout en apportant une sécurisation des mobilités au profit des habitants et des touristes. Enfin, pendant la durée des tra-

Info +

Cette opération, qui représente un coût total de 836 000 € TTC, est financée à hauteur de 341 000 € par la commune, 270 000 € par l'Agglomération du Pays d'Issoire, et 225 000 € par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme.

Les maitres d'ouvrage sont la commune de Montaigut-le-Blanc, l'Agglomération du Pays d'Issoire, Territoire d'énergie et le Conseil départemental du Puy-de-Dôme.

Les maitres d'œuvre sont la SAFEGE et la DRAT Val d'Allier.

Les entreprises impliquées sont CTPP, SCIE et SPIE.

